AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1769
FR0000031684-FS0578

22 août 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PARIS ORLEANS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 août 2014, la société Jardine Matheson Holdings Limited (Jardine House, 33-35 Reid Street, Hamilton, Bermudes) a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 août 2014, indirectement par l'intermédiaire de la société J S Holdings Luxembourg S.à r.l. qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société PARIS ORLEANS et détenir indirectement 4 217 310 actions PARIS ORLEANS représentant 8 217 310 droits de vote, soit 5,93% du capital et 7,19% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de 4 000 000 droits de vote double.

[1] Sur la base d'un capital composé de 70 959 068 actions et 145 040 certificats d'investissement, représentant au total 114 258 041 droits de vote (y compris 145 040 certificats de droits de vote), en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.